

CTSD ET CDEN : Lundi 2 juillet

1000 postes ! un début

L'Académie de Grenoble se voit attribuer 65 postes à la rentrée 2012-2013.

Le recteur propose d'attribuer 11 postes à la Drôme.

(10 à l'Ardèche et à la Savoie, 17 à l'Isère et à la Haute-Savoie).

Le SNUipp-FSU a demandé au ministère que la répartition de ces postes soit traitée en comité technique.

Dans notre Académie, le recteur a convoqué le CTA **le mercredi 27 juin 2012** et le DASEN a convoqué **le CTSD de la Drôme le lundi 2 juillet 2012**. Ce CTSD sera suivi d'un CDEN.

Selon le DASEN, les postes attribués à la Drôme seront tous utilisés pour des ouvertures. Il est donc important de faire rapidement remonter à la section du SNUipp-FSU 26 les éventuelles demandes d'ouverture. Le CTSD de rentrée sera maintenu et les dernières ouvertures/fermetures pourront y être prononcées. **Le DASEN ne disposera plus d'aucune réserve à ce moment là.**

Vous pouvez utiliser la fiche en pièce jointe pour une demande d'ouverture.

Prenez contact avec les représentants des personnels du SNUipp26 et envoyez-nous dès maintenant vos demandes d'ouvertures.

Renouvellement des EVS

Le ministre annonce que les 14 000 contrats EVS vont être renouvelés.

Il y avait urgence puisque les EVS remplissant les missions d'aide à la direction d'école et d'accompagnement des élèves en situation de handicap voyaient leur contrat se terminer fin juin faute de financement.

Le Premier Ministre répond ainsi positivement à la demande du SNUipp-FSU formulée par courrier le 13 juin dernier.

Pour les directrices, directeurs et les équipes enseignantes, le SNUipp-FSU vous propose une lettre type (en pièce jointe) à envoyer au DASEN, sous couvert de l'IEN, pour une demande urgente de renouvellement de la mission de l'EVS de l'école.

Par ailleurs, nous invitons les EVS non renouvelés (arrivant en fin de droit ou pas) à envoyer le courrier-type en pièce jointe à la section du SNUipp/FSU 26 qui transmettra au premier ministre.

Le SNUipp-FSU continue à revendiquer des emplois pérennes de la Fonction Publique pour assurer les missions d'aide à la direction et d'accompagnement aux élèves en situation de handicap.

Enquêtes PPRE, maintiens, évaluations, 108h... : Un rappel vient de nous parvenir. On ne renvoie toujours rien !

Afin de piloter son propre système, le DASEN demande des réponses qui doivent correspondre à ses attentes administratives pour appuyer le choix d'une politique pour l'école que nous ne partageons pas.

Aujourd'hui, les collègues sont contraints de formaliser leurs pratiques sur papier pour qu'elles soient reconnues et prises en compte alors que cela est inefficace et très coûteux en temps.

Le changement, dans notre département, ce n'est manifestement pas pour maintenant !

Bien sûr, pour le SNUipp26, il n'est pas question de renvoyer ce type de documents !

En cas de difficultés, prenez contact avec les représentants des personnels du SNUipp26.